

DOSSIER D'INSCRIPTION

Année scolaire 2024/2025

Marche à suivre :

1. Merci de compléter en ligne l'intégralité du dossier. Des choix prédéfinis vous sont proposés sur certaines lignes :
 - Case à cocher
 - Liste déroulante....
2. Imprimer le dossier
3. Le dossier complété ainsi que les pièces demandées ci-dessous, sont à remettre sous format papier au secrétariat de la scolarité :
 - **De 8h à 18h** le jeudi 27 juin 2024
 - **De 8h à 16h** le vendredi 28 juin, lundi 1^{er} juillet, mardi 2 juillet ou le mercredi 3 juillet

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

- ☐ Copie de l'extrait du livret de famille définissant l'autorité parentale (parents et enfant concerné) ou acte de naissance
- ☐ Attestation de responsabilité civile comportant les mentions obligatoires : scolaire, extrascolaire ou parascolaire pour l'année scolaire 2023-2024 à remettre **obligatoirement** au professeur(e) principal(e) le **jour de rentrée**

Année scolaire 2024/2025

DOSSIER

Les champs encadrés de rouge sont obligatoires

NOM :

PRÉNOM :

FORMATION :

ANNEE :

STATUT

Régime souhaité :

Voir plus loin pour les différentes formules proposées.

Hébergement :

Motivations de la demande d'hébergement

PASS'REGION

PPass'Région Numéro

Le Pass'Région est nécessaire pour entrer au lycée. Si vous n'en disposez pas, vous devez le commander et vous le faire livrer à votre domicile.

Demande à faire sur l'espace bénéficiaire :

<https://jeunes.auvergnerrhonealpes.fr/206-commande.htm>

IDENTITE ELEVE

NOM :

Prénom :

Genre :

Né(e) le : à :

Code postal :

Pays (si étranger)

Nationalité :

INE :

11 caractères (9 chiffres puis 2 lettres) indiqués sur les bulletins scolaires

Adresse de l'élève:

Code postal:

Ville:

Tél. portable :

Tous les changements de coordonnées durant la formation sont à signaler au plus vite à scolarite.0690038s@ac-lyon.fr.

Adresse mail :

ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUES ET AUTRES

Joindre une copie de l'année précédente ou la remettre obligatoirement à la rentrée avec les autres pièces justificatives demandées.

FORMATION PRECEDENTE EN 2023-2024

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code postal:

Ville :

Pays :

Classe :

Redoublant :

SCOLARITE

LANGUES VIVANTES ETRANGERES

Langue vivante A :

Langue vivante B :

ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE

Vous avez choisi 3 vœux d'enseignement de spécialité.

Veillez les indiquer dans l'ordre qui a été défini.

- Vœu 1 :
- Vœu 2 :
- Vœu 3 :

Attention à bien vérifier de ne pas sélectionner plusieurs fois le même enseignement

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

Sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves et de compatibilité avec les emplois du temps.

*Le choix se fait pour le cycle terminal. L'engagement se fait pour l'année de première **ET** pour l'année de terminale.*

- **Option :**
- **DNL (euro) :**

SECTION SPORTIVE (uniquement sur recrutement préalable)

- **Sport :**

RESPONSABLE LEGAL 1

Civilité:

Nom : .

Nom d'usage:

Prénom(s) : .

Lien de parenté :

Adresse :

.

Code postal : .

Ville : .

Pays : .

Tél. domicile:

Tél. portable :

Tél. travail : .

Courriel : .

Nombre d'enfants à charge en lycée et collège
public : Nombre d'enfants à charge :

Profession :

Né(e) le : à

Personne en charge de l'élève: Oui Non

à contacter en priorité

RESPONSABLE LEGAL 2

Civilité:

Nom : .

Nom d'usage:

Prénom(s) : .

Lien de parenté :

Adresse :

.

.

Code postal : .

Ville : .

Pays : .

Tél. domicile : .

Tél. portable : .

Tél. travail : .

Courriel : .

Nombre d'enfants à charge en lycée et collège public :

Nombre d'enfants à charge :

Profession :

Né(e) le : à

Personne en charge de l'élève: Oui Non

à contacter en priorité

AUTRE PERSONNE EN CHARGE DE L'ELEVE

La *personne en charge*, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme ☐ M. ☐
Nom de famille* :
Nom d'usage : Prénom* :
Adresse* :
.....
.....
Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :
Pays* : @ Courriel :
☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :
J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ de recevoir des SMS : ☐

AUTRE PERSONNE À CONTACTER

Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme ☐ M. ☐
Nom de famille* :
Nom d'usage : Prénom* :
☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :
J'accepte de recevoir des SMS : ☐

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**.

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation**.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous ☐

Vous-même :

Nom de famille* (1) :
Nom d'usage (2) :
Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :
Date de naissance* : Pays de naissance* :
Département de naissance* (4) : _ _ _ Commune de naissance* (4) :

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche

Nom de famille* (1) : Civilité* : Mme ☐ M. ☐
Nom d'usage (2) :
Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :
Date de naissance* : Pays de naissance* :
Département de naissance* (4) : _ _ _ Commune de naissance* (4) :

(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire

(2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil

(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance* : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date :

Signature :

Année scolaire 2024/2025

DOSSIER INTERNAT / DEMI-PENSION

L'inscription à la demi-pension et/ou à l'internat nécessite obligatoirement

A - Charger sa carte personnelle :

En s'acquittant d'un chèque de **45 euros** libellé à l'ordre de :

Agent comptable du Lycée La Martinière Duchère

et en indiquant au dos du chèque le nom et le prénom de l'élève.

La somme indiquée sert à charger la carte pour les premiers repas au ticket.

B - Choisir un forfait de repas si besoin :

Tarifs votés au conseil d'administration et en vigueur du 02/09/2024 au 20/12/2024

Demi-pension au ticket

Demi-pension au forfait

ATTENTION

Le forfait choisi ci-dessous ne prendra effet qu'à **compter du 23 septembre 2024**.

jusqu'au 20 septembre 2024 la demi-pension se fait uniquement au ticket.

Les jours choisis seront à préciser à l'intendance une fois l'emploi du temps définitif connu.

C - Choisir une formule interne élève si besoin :

Formule interne lycéen

Tarifs votés au conseil d'administration et en vigueur du 01/09/2024 au 20/12/2024

FICHE FINANCIERE - IBAN ou RIB

La fourniture d'un RIB original de l'année 2024 est indispensable pour procéder aux divers remboursements des élèves et au versement de certaines bourses

- **Pour les élèves mineurs**, vous devez fournir l'IBAN ou RIB du responsable légal 1 ou 2 **déclaré dans ce dossier - fiche responsables**
- **Pour les élèves majeurs**, vous pouvez soit fournir l'IBAN ou RIB du responsable légal 1 ou du responsable 2, soit fournir votre propre IBAN ou RIB

Si vous fournissez le RIB d'un élève mineur, vous devez remplir l'autorisation parentale ci-après.

MERCI DE RENDRE CE DOCUMENT AVEC
LE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE RÉCENT
COLLÉ ICI

Les coordonnées bancaires fournies ne sont valables que pour l'année scolaire 2024 - 2025.



Lycée d'enseignement général et technologique

LA MARTINIERE DUCHERE

300 avenue Andreï Sakharov - 69009 LYON

Tél. 04.72.17.29.50

ce.0690038s@ac-lyon.fr www.martiniere-duchere.fr

AUTORISATION PARENTALE SI L'ÉLÈVE EST MINEUR(E)

valable seulement pour l'année scolaire 2024 - 2025

Je soussigné(e), (1)

agissant en qualité de

autorise

nom et prénom de l'élève :

classe :

à percevoir le montant de sa bourse ou d'un remboursement sur son propre compte bancaire.

Signature

date :

(1) Nom, prénom du père (ou tuteur légal), de la mère (ou tutrice légale)



FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE RESTAURATION

Le restaurant fonctionne en self-service du lundi au vendredi de 11h30 à 13h20 et de 18h30 à 19h20.

L'accès est possible à toute personne munie d'une carte remise à l'inscription.

L'inscription au restaurant scolaire vaut pour l'année scolaire.

Tout changement doit être exprimé par courrier avant le début du trimestre concerné et remis à l'intendance Bâtiment A.

Principe

Pour commencer la rentrée, la formule au ticket sera choisie par défaut pour l'ensemble des élèves.

Pour les formules tickets lycéens ou tickets étudiants :

- ↳ Le compte de la carte repas doit être approvisionné et le solde doit être supérieur au prix du repas.
- ↳ Vous devez **réserver obligatoirement votre repas sur l'ENT du lycée avant 08h00 le jour concerné** :
Rubrique E-services/Paiement 1/2 pension.
- ↳ **Sans réservation préalable aucun repas ne pourra être fourni.**
- ↳ 1 seul repas sera débité par jour. En cas de crédit insuffisant, l'élève ne pourra pas déjeuner. Il ne pourra en aucun cas lui être délivré de laissez-passer.

Pour les formules au forfait (à choisir avant le 20/09/2024) :

- ↳ Remise du document "choix de la formule" à l'intendance
- ↳ Pas de réservation en ligne des repas
- ↳ Paiement des factures à réception (pour les forfaits un échéancier de paiement est possible)

- ↳ En cas de perte, vol ou détérioration de sa carte, le titulaire doit s'adresser à l'**Intendance** pour demander le blocage de sa carte (opération gratuite) et/ou son remplacement avec report du solde du compte (**coût 8.00 Euros somme non remboursable** même si la carte est retrouvée). L'établissement n'est pas responsable des repas débités au moyen d'une carte perdue ou volée.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Différents modes de paiement vous sont proposés :

- **Par chèque** : libeller votre chèque à l'ordre de **l'Agent comptable du lycée La Martinière Duchère**, indiquer au verso vos nom, prénom et numéro de carte magnétique restaurant, déposer votre chèque sans enveloppe dans la boîte aux lettres grise placée dans le hall d'entrée du bâtiment A avant 10h pour un crédit le jour même.
- **En espèces ou par carte bancaire de 08h00 à 12h00** : présentez-vous au bureau "Hébergement", Bâtiment A, le matin (minimum 30 euros)
- **Par télépaiement via l'ENT du lycée** : Rubrique "E-services / Paiement 1/2 pension"

En cas de difficulté financière, les familles peuvent bénéficier d'aides sociales.

Pour formuler une demande d'aide, prendre contact avec Mme ARSAC assistante sociale (Melanie.Arsac@ac-lyon.fr).

Modalités pour le paiement en ligne

1) se connecter sur l'ENT : <https://martiniere-duchere.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

2) choisir la rubrique ""E-services / Paiement 1/2 pension"

Espace famille - LYCEE LA MARTINIERE DUCHERE - LYON

Connecté sous : Déconnecter

Solde au 28/08/2019 : **29,20 €**

Accueil | Créditer | Opérations financières | Réservation

Menu principal

- Créditer un compte pour payer en ligne
- Mes opérations financières
- Je réserve un repas pour réserver - uniquement les élèves au ticket
- Mes informations pour changer le mot de passe
- Historique de connexion

NOTE D'INFORMATION

INSCRIPTION ou REINSCRIPTION DANS L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Année scolaire 2024-2025

Vu le règlement intérieur de l'établissement,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 145-1-1 (principe de laïcité), L511-1, R 511-1 à R511-11 (droits et obligations des élèves)

L'école est laïque. Elle est un lieu de neutralité où se forment les futurs citoyens dans le respect des principes républicains. Elle promeut l'égalité des droits et des devoirs entre les individus, refuse toutes les discriminations telles que définies par l'article 225-1 du code pénal. Elle est notamment engagée dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et œuvre résolument à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle n'admet aucune forme de violence latente ou manifeste, morale, psychologique ou physique. Chacun est libre de ses convictions idéologiques ou religieuses ce qui impose un devoir de tolérance, de réserve et de respect et qui exclut tout prosélytisme qui pourrait porter atteinte à la liberté de conscience d'autrui.

Conformément aux dispositions de l'article L.141-5-1 du code de l'éducation, « le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit ».

Ainsi, les vêtements et signes qui, par leur nature ou par le comportement de l'élève manifestent une appartenance religieuse, sont interdits.

Cette interdiction s'impose dans l'enceinte scolaire et au cours des voyages et sorties scolaires, dès lors que les élèves ou étudiants sont sous la responsabilité de l'établissement ou des enseignants.

Toute inscription dans un établissement scolaire implique de respecter ces principes.

A ne remplir que pour une demande d'internat

INTERNAT 2024/2025

NOM: Prénom:

Classe:

Date de naissance:

Portable de l'interne:

@:

Etablissement fréquenté et sa commune pour ceux et celles n'étant pas scolarisé(e)s à La Martinière Duchère:

Civilité :

Nom :

Adresse:

Code postal :

Ville :

Tél. Domicile

Tél. portable :

@ :

Civilité :

Nom :

Adresse:

Code postal :

Ville :

Tél. Domicile

Tél. portable :

@ :

Situation familiale :

Réservé à l'administration :

DORTOIR :

Je soussigné(e)
(responsable légal de l'élève ou l'interne majeur lui-même*), certifie avoir pris connaissance du règlement de l'internat.

Pour les mineurs :

J'autorise mon enfant mineur à sortir du Lycée en dehors des heures de cours

Je n'autorise pas mon enfant mineur à sortir du Lycée en dehors des heures de cours et jusqu'à 18h30.

Je m'engage à prévenir le Lycée par téléphone ou par email si mon enfant ne peut rentrer à l'internat à l'heure ou au jour prévus :

Je confirmerai mon appel par lettre ou par email (intemat.0690038s@ac-lyon.fr).

J'autorise mon enfant à rentrer:

Chez moi ou

Chez son correspondant (personne de confiance résidant à proximité de l'internat et dont les coordonnées, nom, prénom, téléphone, liens avec l'interne, sont précisés en observations éventuelles, au dos de ce formulaire)

- *en cas de fermeture exceptionnelle du Lycée, ou*
- *en cas de suppression de cours le libérant une demi-journée ou une journée entière.*
- *Pour toute autre raison prise par l'établissement (maladie...)*

Pour les majeurs : ***Je m'engage à prévenir le Lycée par écrit ou par email si je ne peux rentrer à l'internat à l'heure ou au jour prévus.***

TOUTE INFRACTION A L'EGARD DU REGLEMENT DE L'INTERNAT FERA L'OBJET D'UNE SANCTION.

Lu et approuvé, le

Signature du père

Signature de la mère

**signature de l'élève
ou l'étudiant**



NOM :

PRÉNOM :

ENREGISTREMENT DE L'INSCRIPTION

- ☐ Je certifie l'**exactitude** des renseignements fournis
- ☐ J'atteste **avoir pris connaissance** du **règlement intérieur** et de la **note d'information** relative à la laïcité de ce dossier et m'engage à les **respecter dans leur intégralité**
- ☐ J'autorise l'établissement à utiliser mes données à des fins internes et pour traitement numérique

DOSSIER TERMINÉ ET SIGNÉ

Enregistrez votre dossier

Imprimez l'intégralité de ce document

Date :

ATTENTION

En signant le dossier, vous validez définitivement toutes les informations.

Signatures

Responsable légal

Elève

Les informations recueillies sont limitées aux seules données strictement nécessaires et font l'objet d'un traitement destiné au lycée La Martinière Duchère mis en oeuvre dans le cadre de la mission d'intérêt public de l'Éducation nationale.

Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 5 (cinq) ans.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité au lycée La Martinière Duchère, aux services de la Région Académique Auvergne-Rhône-Alpes et aux services de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, vous bénéficiez d'un ensemble de droits concernant vos données personnelles que vous pouvez exercer auprès du délégué à la protection des données de l'académie en écrivant à l'attention du délégué à la protection des données (DPD) à l'adresse : dpd@ac-lyon.fr

Calendrier de la rentrée des élèves et étudiants 2024-2025

Classes	Installation des internes	Accueil par les professeurs principaux, CPE et équipes pédagogiques	Début des cours (selon l'emploi du temps)	
PECT2 - PTB2 - DCG 2 et 3 - IMRT 2 et 3 - 2 ^{èmes} années de STS	Lundi 02/09 à 8H	Lundi 02/09 de 9H à 12H	Mardi 03/09 à 8H	
PTB1 - PECT1 - ATS - DCG1 - DECESF	Lundi 02/09 à 13H	Lundi 02/09 de 14H à 17H		
1 ^{ères} années de STS <i>Toutes les sections</i> IMRT 1				
SECONDES	Lundi 02/09 Accueil des familles de 7H à 8H15	Lundi 02/09 De 8H30 à 12H		
PREMIERES STL, ST2S et STMG				
PREMIERES GENERALES	Lundi 02/09 à 13H	Lundi 02/09 de 13h30 à 16h30		
TERMINALES				
En Prévision :				
Journée de l'étudiant le vendredi 5 septemebre toutes formations confondues				

Diffusion

- PA/CPE/PsyEN
- DDFPT
- Intendant
- Secrétariats
- Enseignants
- Fédération des parents d'élèves (PEEP/FCPE)